

Formation d'habilitation d'examineurs-correcteurs du DELF

(Sarrebruck, Allemagne, 28-29-30 octobre 2024)

Lieu de la formation	Institut d'Études Françaises, Villa Europa Kohlweg 7, 66123 Saarbrücken
Organisme responsable	France Education international, Institut Français d'Allemagne
Formatrice	Mme Brette Morgane
But de la formation	La formation a pour but de permettre aux participant.e.s de développer les compétences requises pour devenir examinateurs-correcteurs des épreuves du DELF (niveaux A1 à B2). À l'issue du stage, une attestation d'habilitation valable 5 ans sera délivrée à chaque participant.e, sur la base de modalités d'évaluation détaillée ci-après.
Objectifs / Contenus	En vue de l'habilitation des participant.e.s en qualité d'examineurs-correcteurs, les compétences visées sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • connaître l'organisation du dispositif du DELF et le rôle de l'examineur-correcteur ; • connaître les spécificités des différentes versions du DELF ; • acquérir les connaissances fondamentales sur le CECRL et les descripteurs de compétences ; • définir les notions de niveaux, consignes et tâches ; • acquérir une méthodologie pour l'analyse des descripteurs de niveaux et des grilles d'évaluation ; • s'approprier les principes d'évaluation préconisés par le bureau DELF/DALF : l'évaluation critériée et positive, la gestion des critères « parasites de l'évaluation, etc. ; • connaître les modalités de passation des épreuves de production écrite et orale du DELF.
Modalités de travail	La formation est conçue selon une approche participative et interactive faisant alterner séances de réflexion théoriques et ateliers pratiques.
Évaluation des stagiaires	L'évaluation des participants en vue de l'habilitation se fera sur la base des critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> • présence et implication tout au long du stage ; • connaissance des spécificités des niveaux du CECRL ; • capacité à évaluer les épreuves de production orale et de production écrite à l'aide des grilles élaborées par France Education international ; • capacité à établir un consensus en situation de double jury ; • réussite au test individuel final (consistant en l'évaluation de productions écrites et orales). <p>L'habilitation des examinateurs-correcteurs repose sur une décision de France Education international, en concertation avec l'organisme de gestion centrale en Allemagne, et se base sur le respect et la capacité à évaluer des productions orales et écrites en fonction des outils élaborés par France Education international.</p>
Inscription	Jusqu'au 11 octobre 2024 à : delf.saarbruecken@institutfrancais.de Merci de joindre à votre demande votre CV et d'expliquer brièvement votre intérêt pour la formation.
Conditions de participation	Très bonne maîtrise orale et écrite du français et intérêt pour la démarche de l'évaluation linguistique. Capacités à appliquer le cadre et les outils d'évaluation présentés, ainsi qu'à travailler autant individuellement qu'en équipe. Engagement et disponibilités pour les futures sessions d'examen en Sarre.

Programme prévisionnel

Lundi 28 octobre	Mardi 29 octobre	Mercredi 30 octobre
<p>8h00 – 11h00</p> <p>Ouverture du stage</p> <p>Présentation de France Éducation international/CIEP et du dispositif des examens du DELF</p> <p>Le Cadre européen commun de référence pour les langues</p> <p>Réactualisation des connaissances relatives au CECRL et aux échelles de niveaux</p> <p><i>(retour sur le module en ligne effectué en amont du stage)</i></p>	<p>8h00 – 12h15</p> <p>DEL F A2</p> <p>Analyse des descripteurs A2 Identification du contenu des épreuves Analyse des grilles d'évaluation Évaluation de productions</p> <p>Évaluation de productions écrites et orales, comparaison et harmonisation des notations.</p> <p>TEST niveau A</p> <p>Test individuel d'habilitation</p>	<p>8h00 – 12h00</p> <p><i>Transition du niveau B1 vers le niveau B2.</i></p> <p>DEL F B2</p> <p>Analyse des descripteurs B2 Identification du contenu des épreuves Analyse des grilles d'évaluation</p> <p>Évaluation de productions écrites et orales, comparaison et harmonisation des notations</p>
<p>12h00 – 17h00</p> <p>DEL F A1</p> <p>Analyse des descripteurs A1 Identification du contenu des épreuves Analyse des grilles d'évaluation Évaluation de productions écrites et orales, comparaison et harmonisation des notations</p> <p><i>Transition du niveau A1 vers le niveau A2</i></p>	<p>13h00 – 17h00</p> <p><i>Transition du niveau A2 vers le niveau B1.</i></p> <p>DEL F B1</p> <p>Analyse des descripteurs B1 Identification du contenu des épreuves Analyse des grilles d'évaluation</p> <p>Évaluation de productions écrites et orales, comparaison et harmonisation des notations</p>	<p>13h00 – 16h30</p> <p>TEST niveau B</p> <p>Test individuel d'habilitation</p> <p>Rôle de l'examineur</p> <p>Le comportement de l'examineur : établir le guide des bonnes pratiques</p> <p>Bilan</p> <p>Foire aux questions et questionnaire anonyme d'évaluation du stage.</p>

Une pause de 15 min est prévue chaque demi-journée, les horaires /modules sont susceptibles d'être ajustés lors du stage par la formatrice.